

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 10 avril 2008 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Colette Henriët, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Jean-François Bertin, Claude Crance, Céline Gayet, Jean-Paul Maujean, Daniel Moine, Dominique Rieffel, Jean-Luc Royer, Philippe Tisserand.

Absents excusés : Michel Hummel, Marie-Jo Vergon Trivaudey

Procuration : de Michel Hummel à Philippe Tisserand

Secrétaire de séance : Jérôme Gayet

Informations

* Chantier Bascule Tilleuls

SMB a terminé la mise en place des derniers compteurs. Il ne reste que des finitions, et à réaliser les contrôles sur l'hydrant 16 avril à 11 h (M. Hummel ou Ph. Tisserand) et sur les vannes et bouches à clé.

* Analyse d'eau le 28 février

Une analyse à l'atelier communal et une au captage : résultats conformes.

* Aire de jeux des "Bois de Chaucenne"

Alain a reçu le CAUE pour préparer l'aménagement. Ils proposent des fiches de conseils d'aménagement. Les voisins souhaitent qu'il n'y ait pas de jeux de ballons. A suivre.

Le comportement des entreprises travaillant au lotissement "du château d'eau", laissant traîner leurs déchets, est déploré.

* Corvidés du clocher

Les nuisances provoquées par leur présence (choucas ou corbeaux) très fréquente doivent être empêchées. Une demande sera faite à l'entreprise Arboux pour trouver une solution. Problème de la chouette effraie qui y logeait. Il serait négatif de la chasser.

* Conseil d'école extraordinaire

Problème de la libération des samedis : pas de décision pour l'instant. Signature de deux motions portant des propositions. A suivre.

*** SIVOM ACN**

Election du nouveau bureau :

- présidente : Florence Arnaud
- vice présidente : Marina Maréchal
- secrétaire : Céline Gayet
- secrétaire adjoint : Jacques Bonvalot

Pour les délégués de Chaucenne, il manque un délégué et un suppléant. Marie Jo et Colette seront suppléantes.

Vote du budget :

- budget global : 105 432 €
- participation de Chaucenne : 20 000 €

Demande de facturation trimestrielle pour les Francas afin d'éviter les problèmes de trésorerie.

*** Candélabres**

Les candélabres stockés vers le pont de la Lanterne sont destinés au remplacement des candélabres jugés défectueux par le SYDED. Pas de dépense pour la commune.

*** Halte-garderie**

Le contrat d'Annick Guillaume prend fin le 11 avril courant. Il n'est pas possible de le renouveler (contrat aidé).

Un CAE démarrera en avril pour 6 mois (halte et partie entretien) avec 28 h dont 23 h subventionnées à 90 %.

Nécessité de recruter une nouvelle directrice pour la rentrée de septembre.

Malgré un bon fonctionnement et une réelle utilité, la halte-garderie reste fragile du fait de son coût et des problèmes de recrutement.

*** Terrain "sous les chênes**

Ce terrain communal situé vers le captage en bordure de la RD 8 est loué actuellement à M. Hummel et J.-Cl. Carrière pour le stockage de leur bois.

G. Schoberth souhaite également être locataire. Un avis favorable sera donné dans les mêmes conditions, sous réserve de conserver un accès libre vers la parcelle "Sommermatter".

*** Réunion CAGB secteur ouest à Dannemarie-sur-Crête**

Propositions pour les vices-présidents de secteur : Gabriel Baulieu, Robert Stepourjine, Bernard Gavignet et Claude Prioni.

Répartition dans les structures : Gérard Galliot et M. Roth au SCOT, et Bernard Vougnon délégué titulaire au SYBERT.

Délégations communales

*** CCAS**

Pour les élus : Bernard Vougnon, Claude Crance, Daniel Moine, Colette Henriet,
Pour l'extérieur (propositions) : Philippe Doussot, Claudiane Roset, Christine Carrez, Aurélie Veuve.

*** Commission d'appel d'offre**

Titulaires : Jérôme Gayet, Jean-Paul Maujean, Jean-Luc Guillaume.
Suppléants : Jean-Luc Royer, Jean-François Bertin, Dominique Rieffel.

*** Association foncière**

Désignés par le Conseil municipal : Daniel Chervet, Bruno Décourcières, Serge Bonnard, Marie-Odile Donier.

*** Commission communale des impôts :**

Propositions : Bruno Henriet, Thierry Villemain, Marie-Odile Donier, Monique Varin, Philomène Vieille, Serge Bonnard, Jean-Claude Carrière, Bernard Merger, Bernard Conscience, Jean-Pierre Gaudron, Chantal Grillet, Roland Guyerdet (extérieur), Daniel Côte (extérieur).

L'administration choisira six personnes parmi ces propositions.

Budget primitif eau - assainissement 2008

Le Maire fait une présentation détaillée du budget par grandes masses et article par article, avec explications sur les particularités comptables et de nomenclature.

Exploitation :

- dépenses : 78 021 €
- recettes : 70 287 € + excédent 2007 : 7 734 €

Investissement :

- dépenses : 805 000 € (dont 724 652 € : construction de la rhizosphère)
- restes à réaliser 2007 : 75 000 €
- recettes : 880 000 € dont
 - subventions : 458 005 €
 - emprunts : 305 000 €
 - participation budget général : 39 139 €

Nouveaux tarifs de l'eau et de l'assainissement :

Un effort doit être fait pour éviter que ce budget soit durablement déficitaire.

- abonnement : 13 €
- 0 à 120 m³ : 1.28 €
- 120 à 400 m³ : 1.10 €
- > 400 m³ : 0,95 €
- assainissement : 1.15 €
- taxe de raccordement à l'égout : 920 €

Nouveaux tarifs : vote pour à l'unanimité.

Budget eau - assainissement : vote pour à l'unanimité.

Budget communal général 2008

Le Maire explicite les différentes lignes budgétaires et les choix proposés, pour le fonctionnement et pour l'investissement.

En résumé :

- total des dépenses de fonctionnement : 485 380 €
- total des dépenses d'investissement : 491 895 €
- virement à la section d'investissement : 245 586 €

Le plus gros chantier 2008 est constitué par la reprise de voirie à la suite du remembrement, estimé à 200 000 €, les participations de RFF et de l'association foncière n'étant pas encore précisées.

Discussion sur l'évolution des horaires de Dominique Tisserand et Françoise Poirey en fonction de leur charge de travail. Problème du permis poids-lourds de Dominique. Ces problèmes devront vraiment être affrontés rapidement.

Budget communal général 2008 :

Vote pour à l'unanimité, moins une abstention.

*** Emprunts :**

Le Conseil municipal autorise le Maire à négocier et passer les emprunts et à signer tous les documents afférents.

Vote pour à l'unanimité.

*** Frais judiciaires :**

Le Conseil municipal autorise le Maire à fixer et régler les frais de notaires, avocats, huissiers, etc..

Vote pour à l'unanimité.

*** Indemnité de gardiennage de l'église :**

Elle est fixée par la Préfecture à 117 € pour 2008.

Vote pour à l'unanimité.

*** Embauche d'un contrat d'accompagnement vers l'emploi :**

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat d'embauche en CAE d'Emilie Devillers.

Vote pour à l'unanimité.